



Les normes humanitaires comptent



Stratégie 2021 – 2025

Normes humanitaires mondiales pour l'action locale et la préparation

1. Contexte

Sphère a été créé en 1997 en tant que projet inter-agences en réponse aux préoccupations concernant la performance, la redevabilité et le manque de coordination des acteurs humanitaires pendant la crise des réfugiés des Grands Lacs. Sphère a développé des normes pour les interventions humanitaires qui ont inspiré des générations d'humanitaires et s'est transformé en 2016, d'un projet en une organisation indépendante à but non lucratif avec des adhérents.

Sphère est désormais une communauté mondiale diversifiée qui rassemble des praticiens de première ligne, des agences humanitaires, des organisations communautaires, des formateurs, des bailleurs de fonds, des décideurs politiques, des agences gouvernementales et des communautés touchées, autour d'un objectif commun : améliorer la résilience des personnes touchées par les catastrophes et les crises ainsi que les résultats pour ces dernières.

Nous établissons, promovons et révisons des normes pour l'action humanitaire qui fournissent un cadre de redevabilité pour la préparation, l'allocation des ressources, l'intervention, le suivi et le plaidoyer, avant, pendant et après les catastrophes et les crises.

Avec cette nouvelle stratégie, Sphère vise à renforcer son rôle de leadership dans la promotion de la pertinence, de l'importance et de l'application cohérente des normes humanitaires pour la redevabilité envers les communautés touchées, grâce à une communauté mondiale d'objectifs et de pratiques Sphère. En 2020, de vastes consultations mondiales avec les membres, les points focaux, les experts humanitaires, les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes ont permis d'éclairer l'élaboration de cette stratégie.

Les principales réalisations de ces cinq dernières années sont les suivantes:

- ✓ Un **réseau mondial** de 100 000 abonnés, 44 organisations et 60 membres individuels, et 57 points focaux répartis dans 49 pays.
- ✓ Une **communauté mondiale** croissante de **formateurs** et un réseau de **praticiens** qui défendent les normes Sphère.
- ✓ Le **manuel Sphère 2018** révisé, alimenté par la consultation la plus inclusive et la plus large de ses 23 ans d'histoire, avec plus de 1 400 participants, 500 experts et 450 organisations dans 65 pays.
- ✓ Les normes Sphère sont désormais disponibles en **40 langues**.
- ✓ Une gamme de **guides thématiques**, de **kits de formation**, d'**outils d'apprentissage** et de **ressources en ligne**.
- ✓ Sphère accueille et coordonne le Partenariat pour les normes humanitaires (HSP) qui se compose de Sphère et de normes couvrant l'**éducation**, la **protection de l'enfance**, les **personnes âgées et les personnes handicapées**, l'**élevage**, la **reprise économique** et l'**analyse des marchés**.
- ✓ Sphère est invité à donner des conseils sur les questions **techniques**, **consultatives** et **politiques** liées aux normes humanitaires.
- ✓ Les normes Sphère constituent **l'ensemble de normes humanitaires le plus couramment utilisé et le plus connu**.

2. Vision

Sphère estime que les personnes touchées par les crises doivent être au centre des décisions concernant la protection, l'assistance, le rétablissement et la résilience humanitaires. Elles ont droit à une aide humanitaire rapide, efficace et de qualité qui leur permet de survivre aux crises, de reconstruire leur vie et de retrouver leurs moyens de subsistance dans le respect et la dignité.

3. Mission

Sphère établit, promeut et révisé les normes de l'action humanitaire qui fournissent un cadre de redevabilité et de qualité pour la préparation, l'allocation des ressources, l'intervention, le suivi et le plaidoyer, avant, pendant et après les catastrophes et les crises.

Sphère s'engage à soutenir l'appropriation locale et l'application des normes humanitaires. Nos normes et nos ressources sont publiques et disponibles gratuitement pour tous. Nous reconnaissons les droits de toutes les personnes touchées par les catastrophes et les conflits : le droit de vivre dans la dignité, de recevoir une aide humanitaire, de bénéficier d'une protection et d'une sécurité.

4. Priorités stratégiques 2021-2025

Les priorités stratégiques de Sphère pour 2021-2025 sont les suivantes :

- A. Normes Sphère**
- B. Communauté Sphère et adhésion**
- C. Normes humanitaires**
- D. Redevabilité, évidence, impact et apprentissage**

A. Normes Sphère

Notre objectif est de continuer à promouvoir la sensibilisation, la compréhension, l'accessibilité, la localisation, l'appropriation, l'application et la révision des normes Sphère dans divers contextes à l'échelle mondiale. Au cours de cette période, nous allons:

- **Sensibilisation** : Élargir la sensibilisation mondiale et l'utilisation des normes Sphère en promouvant la formation, l'apprentissage et d'autres formes de partage des connaissances.
- **Accessibilité** : Accroître la présence numérique, les traductions et les autres options d'accessibilité et promouvoir le développement d'orientations pour les utilisateurs.
- **Localisation et contextualisation** : Soutenir l'adaptation nationale et locale aux circonstances locales, aux contextes changeants et aux crises majeures, y compris l'élaboration de conseils techniques adaptés.
- **Appropriation** : Promouvoir l'intégration institutionnelle des normes afin d'en accroître l'adoption et l'application cohérente.
- **Révision** : Mettre à jour périodiquement les normes sur la base de l'évidence et élaborer des orientations pertinentes.

B. Communauté Sphère et adhésion

Nous visons à renforcer l'appropriation et l'application des normes Sphère en élargissant, diversifiant et renforçant notre communauté mondiale d'objectifs et de pratiques Sphère, et à approfondir leur engagement. La communauté Sphère comprend des membres (institutionnels et individuels), des points focaux, des formateurs, des défenseurs, des praticiens, des agences gouvernementales et des bailleurs de fonds. Au cours de cette période, nous allons :

- **Expansion et diversité** : Élargir et diversifier la communauté Sphère de membres, de points focaux, de formateurs, de défenseurs et de praticiens, en particulier dans le Sud global et aux niveaux régional, national, sous-national et local.
- **Adhésion** : Revoir la structure des membres et introduire progressivement des changements dans les modalités d'adhésion afin de les rendre plus inclusives, égalitaires et adaptées aux besoins des acteurs humanitaires.
- **Points focaux** : Élargir le réseau des points focaux et approfondir l'engagement avec eux afin d'élargir la sensibilisation, l'application et l'appropriation des normes de Sphère au niveau local.
- **Formateurs** : Promouvoir et étendre les réseaux et les activités de formation et d'apprentissage en soutenant les formateurs et les points focaux Sphère.
- **Bailleurs de fonds et autorités nationales de gestion des catastrophes (NDMAs)**: Renforcer la coopération entre Sphère et les bailleurs de fonds humanitaires et les autorités nationales de gestion des catastrophes afin de promouvoir l'institutionnalisation et l'application des normes Sphère.

C. Normes humanitaires

Notre rôle est d'être un rassembleur, un leader de réflexion et une ressource mondiale sur les normes humanitaires. Nous allons promouvoir et faciliter la collaboration et les meilleures pratiques dans le domaine des normes humanitaires afin de garantir la qualité et la redevabilité dans le secteur et de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et des communautés. Nous chercherons à influencer l'inclusion des normes humanitaires dans les politiques nationales, mondiales et des bailleurs de fonds. Au cours de cette période, nous allons :

- **Partenariat pour les normes humanitaires (HSP)** : Promouvoir, renforcer et faciliter la collaboration, la coordination et la cohérence entre les normes HSP existantes, nouvelles et potentielles.
- **Normes nouvelles et émergentes** : S'engager avec les groupes concernés pour soutenir le développement d'initiatives de normes nouvelles et émergentes et promouvoir la collaboration et l'harmonisation avec les normes humanitaires existantes.
- **Meilleures pratiques** : Servir de ressource stratégique et technique pour l'avancement des meilleures pratiques dans l'établissement, le développement, la promotion et la révision des normes humanitaires.
- **Collaboration** : S'engager avec les secteurs et les groupes de normalisation concernés (par exemple CHS Alliance, IASC, groupes sectoriels des Nations Unies, coordinateurs humanitaires et autres) pour promouvoir la cohérence, décourager la duplication, améliorer la convivialité des normes et des orientations, et encourager une référence cohérente à la norme humanitaire fondamentale, à Sphère et au HSP.

D. Redevabilité, évidence, impact, apprentissage

Si les normes Sphère sont reconnues et acceptées dans le monde entier, nous encouragerons la redevabilité et l'apprentissage, et nous comprendrons et formulerons mieux l'évidence et l'impact des normes Sphère. Au cours de cette période, nous allons :

- **Redevabilité** : Encourager la responsabilité dans l'application cohérente des normes Sphère par l'intermédiaire des membres, des points focaux, des formateurs, des praticiens, des bailleurs de fonds et des autorités nationales de gestion des catastrophes.
- **Évidence** : Soutenir une meilleure compréhension des preuves scientifiques et pratiques qui sous-tendent les normes, et élargir la base des données probantes.
- **Impact** : Promouvoir la compréhension, la mesure et la documentation du changement et de l'impact - anecdotique et empirique - et le partage des bonnes pratiques au sein de la communauté Sphère.
- **Apprentissage** : Renforcer l'apprentissage et le retour d'information sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et les nouveaux développements pertinents pour Sphère et les normes humanitaires.

5. Comment nous travaillons

Notre travail est guidé par la Charte humanitaire qui fournit la base éthique et juridique des principes de protection, de la Norme Humanitaire Fondamentale (CHS) et des normes Sphère. Nous soutiendrons la réalisation de nos priorités stratégiques de la manière suivante :

- **Rôle** : Sphère servira de facilitateur, d'animateur, de rassembleur et de représentant.
- **Valeurs et principes** : Nous continuerons à être inclusifs, consultatifs, responsables et respectueux. Notre travail sera guidé par l'ouverture, l'excellence, l'innovation, l'intégrité, l'aspect pratique et la transparence. Nous accordons une grande importance à l'écoute et à l'apprentissage.
- **Communication** : Nous nous appuyerons sur la reconnaissance mondiale de Sphère en favorisant des communications ouvertes, transparentes et opportunes au sein de la communauté Sphère et à l'externe.
- **Secrétariat** : Le secrétariat continuera à offrir une leadership, une coordination et une expertise technique sur les normes humanitaires, et à capter la collaboration de la communauté mondiale de Sphère pour s'engager avec les acteurs humanitaires mondiaux et locaux. Nous envisagerons d'étendre nos capacités et/ou d'établir des partenariats avec des membres, des points focaux, des formateurs et d'autres organisations ou groupes afin de tirer parti d'une expertise supplémentaire.
- **Financement** : Nous diversifierons et élargirons nos sources de financement, établirons un financement de base à long terme et développerons des partenariats pour des projets spéciaux.
- **Gouvernance** : Nous examinerons et améliorerons la gouvernance de Sphère en fonction des changements que nous apporterons à la structure de nos membres. Nous nous efforcerons de la rendre plus diversifiée, plus inclusive et plus représentative des différents types d'acteurs humanitaires aux niveaux mondial, national et local.

6. Examen des progrès réalisés

Le succès de notre stratégie se traduira par une plus grande sensibilisation mondiale et une plus grande utilisation des normes Sphère, une communauté Sphère élargie et plus diversifiée, une meilleure collaboration entre les normes et les groupes humanitaires, et des indices de l'impact et du changement. Nous mesurerons et examinerons les progrès réalisés par rapport à nos priorités stratégiques comme suit :

- Les **plans annuels** seront alignés sur les priorités stratégiques 2025 de Sphère et articuleront la contribution proposée aux priorités stratégiques.
- **Établir des mesures de référence** et **suivre les progrès réalisés** par rapport à celles-ci dans les plans annuels.
- Les **rapports annuels** permettront de suivre spécifiquement la contribution et les progrès par rapport aux priorités stratégiques et aux mesures de référence.
- La **collation annuelle des résultats, des récits de changement et des indices d'impact** provenant des membres et de la communauté Sphère, de l'application de Sphère et des normes humanitaires.
- Une **révision de la stratégie à mi-parcours** en 2023 pour envisager tout ajustement des priorités stratégiques et du calendrier.